

LÉGENDE :

Zones Inondables :

- : Aléa fort - $h \geq 1,00$ m
- : Aléa moyen - $0,50 < h < 1,00$ m
- : Aléa faible - $h < 0,50$ m
- : Aléa sans indication de hauteur

Zones de ruissellements :

- : zone de fort écoulement
- : ligne de crue (cote)

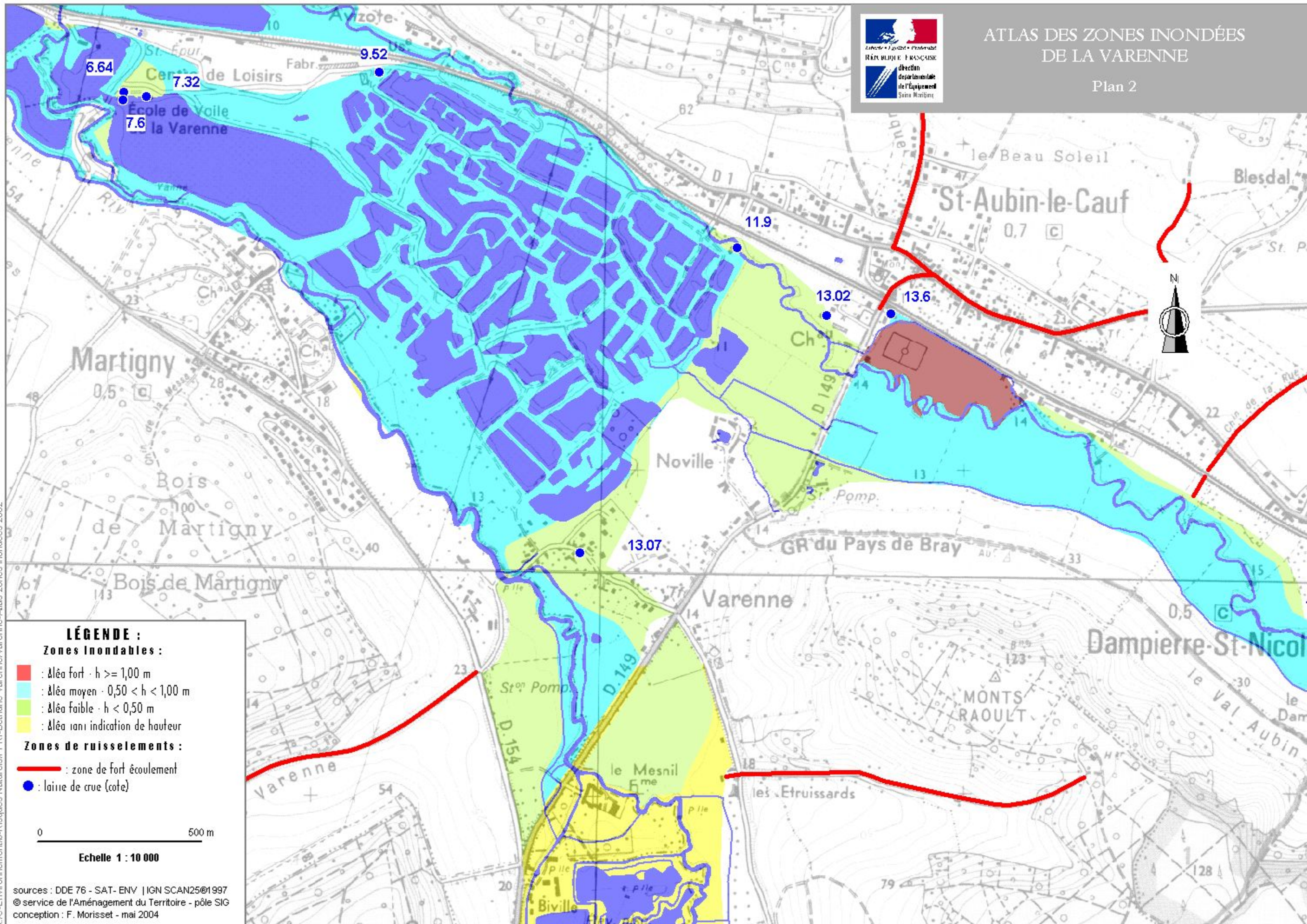
0 500 m

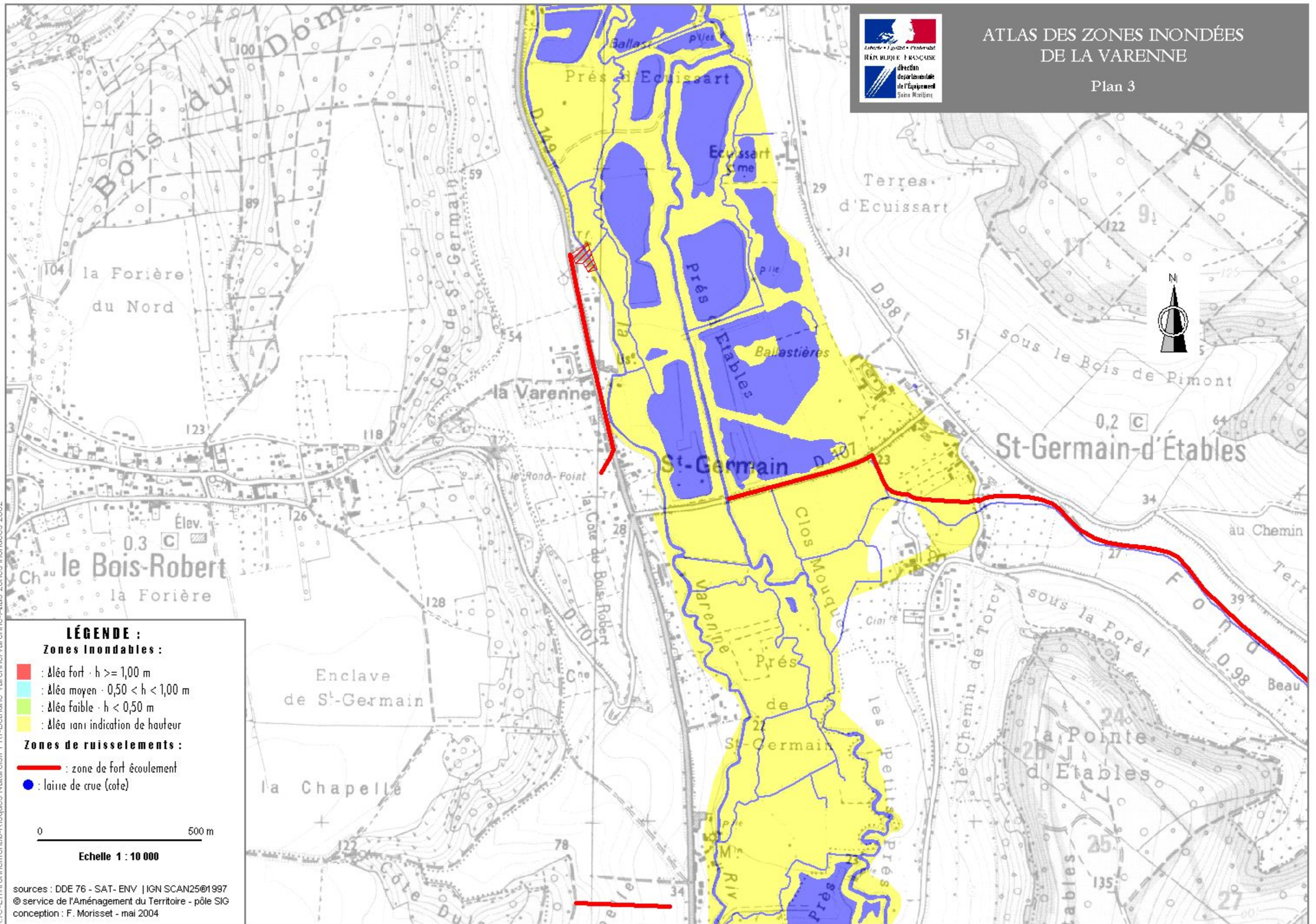
Echelle 1 : 10 000



ATLAS DES ZONES INONDÉES DE LA VARENNE

Plan 2





LÉGENDE :

Zones Inondables :

- : Aléa fort - $h \geq 1,00$ m
- : Aléa moyen - $0,50 < h < 1,00$ m
- : Aléa faible - $h < 0,50$ m
- : Aléa sans indication de hauteur

Zones de ruissellements :

- : zone de fort écoulement
- : ligne de crue (cote)

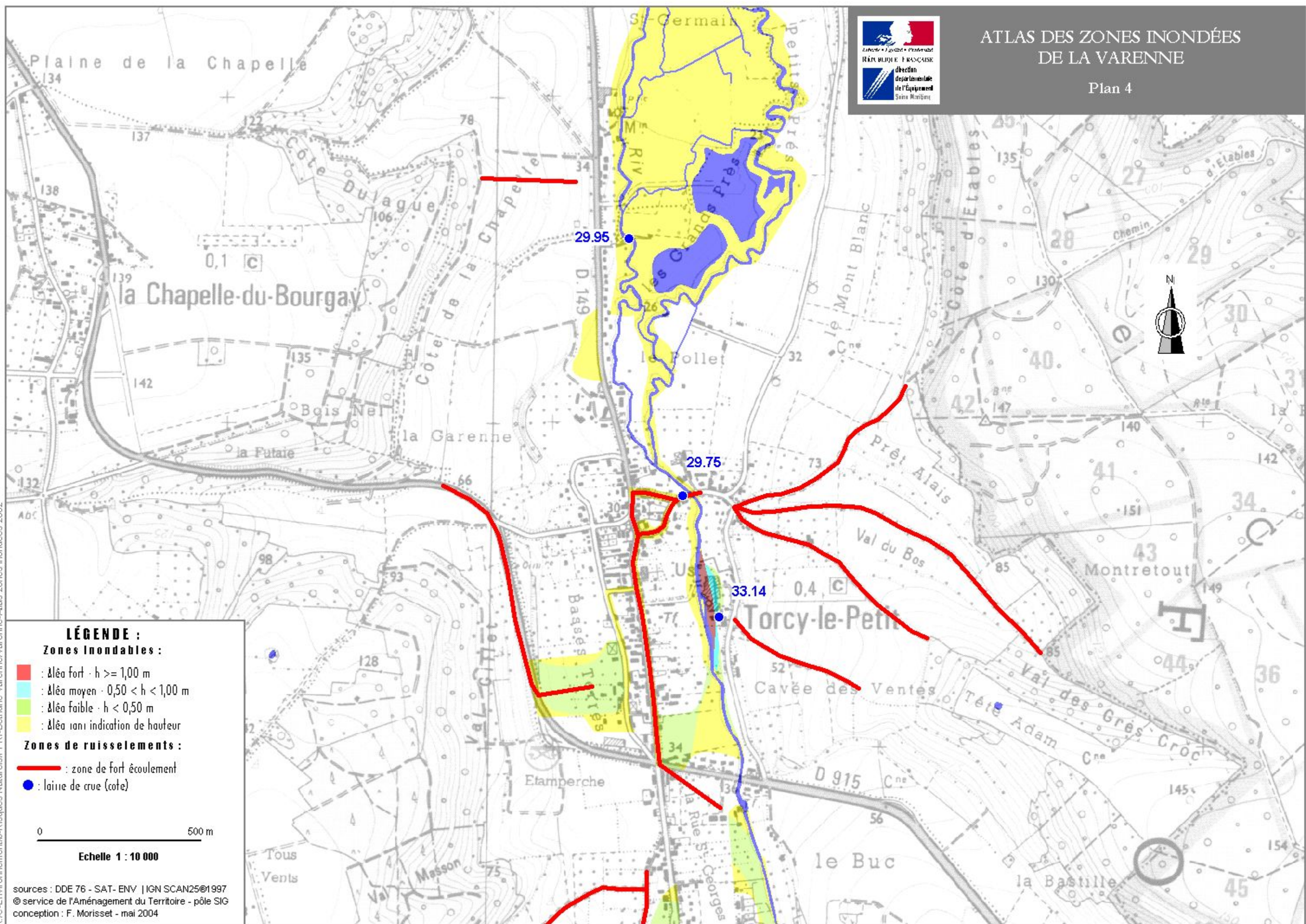
0 500 m

Echelle 1 : 10 000



ATLAS DES ZONES INONDÉES DE LA VARENNE

Plan 4



LÉGENDE :

Zones Inondables :

- : Aléa fort - $h \geq 1,00$ m
- : Aléa moyen - $0,50 < h < 1,00$ m
- : Aléa faible - $h < 0,50$ m
- : Aléa sans indication de hauteur

Zones de ruissellements :

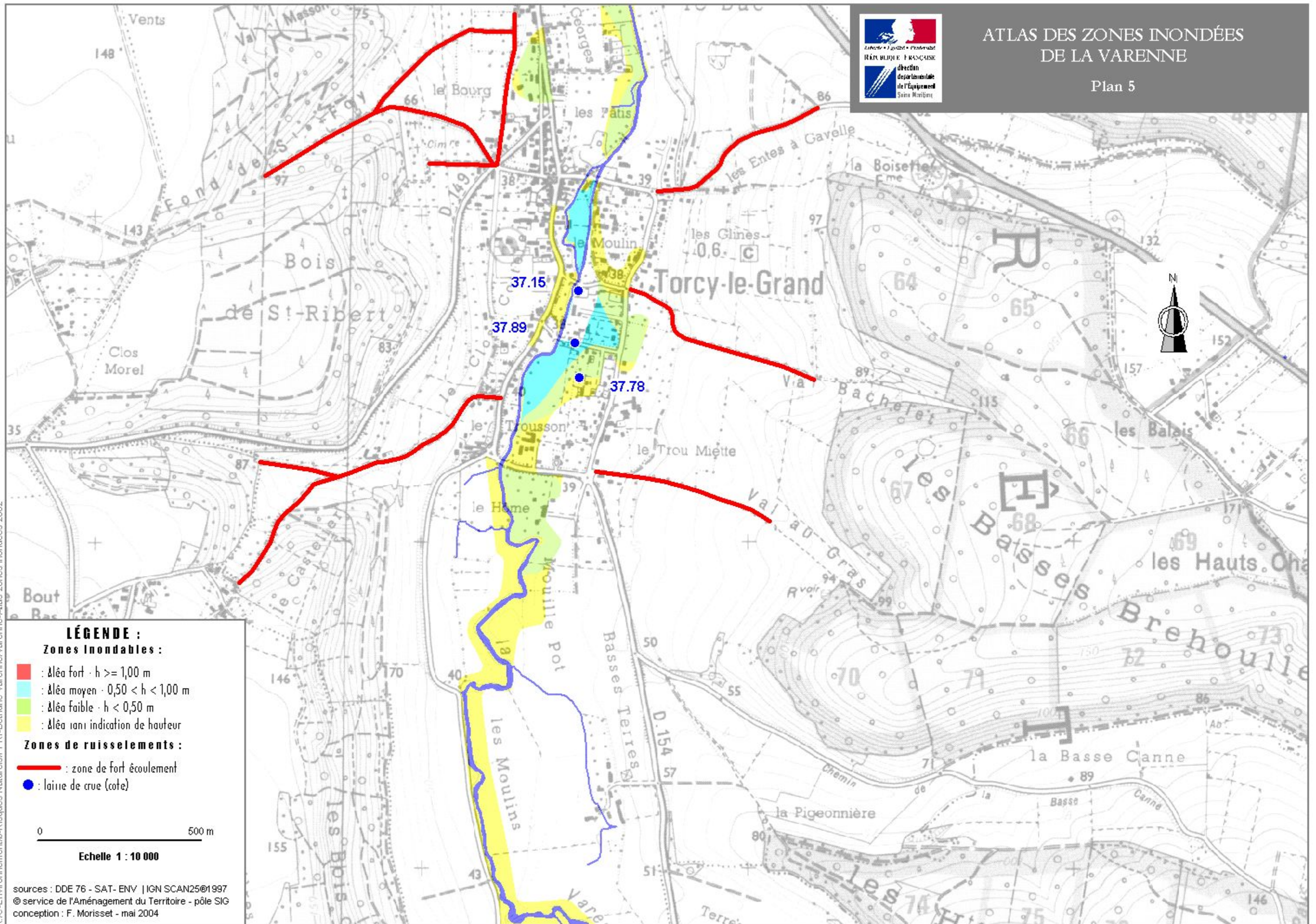
- : zone de fort écoulement
- : ligne de crue (cote)

0 500 m

Echelle 1 : 10 000

sources : DDE 76 - SAT - ENV | IGN SCAN25@1997
© service de l'Aménagement du Territoire - pôle SIG
conception : F. Morisset - mai 2004

K:\C-Environnement\B-Risques Naturels\PPRI-Bethune Varenne\Atlas zones inondées 2002



LÉGENDE :

Zones Inondables :

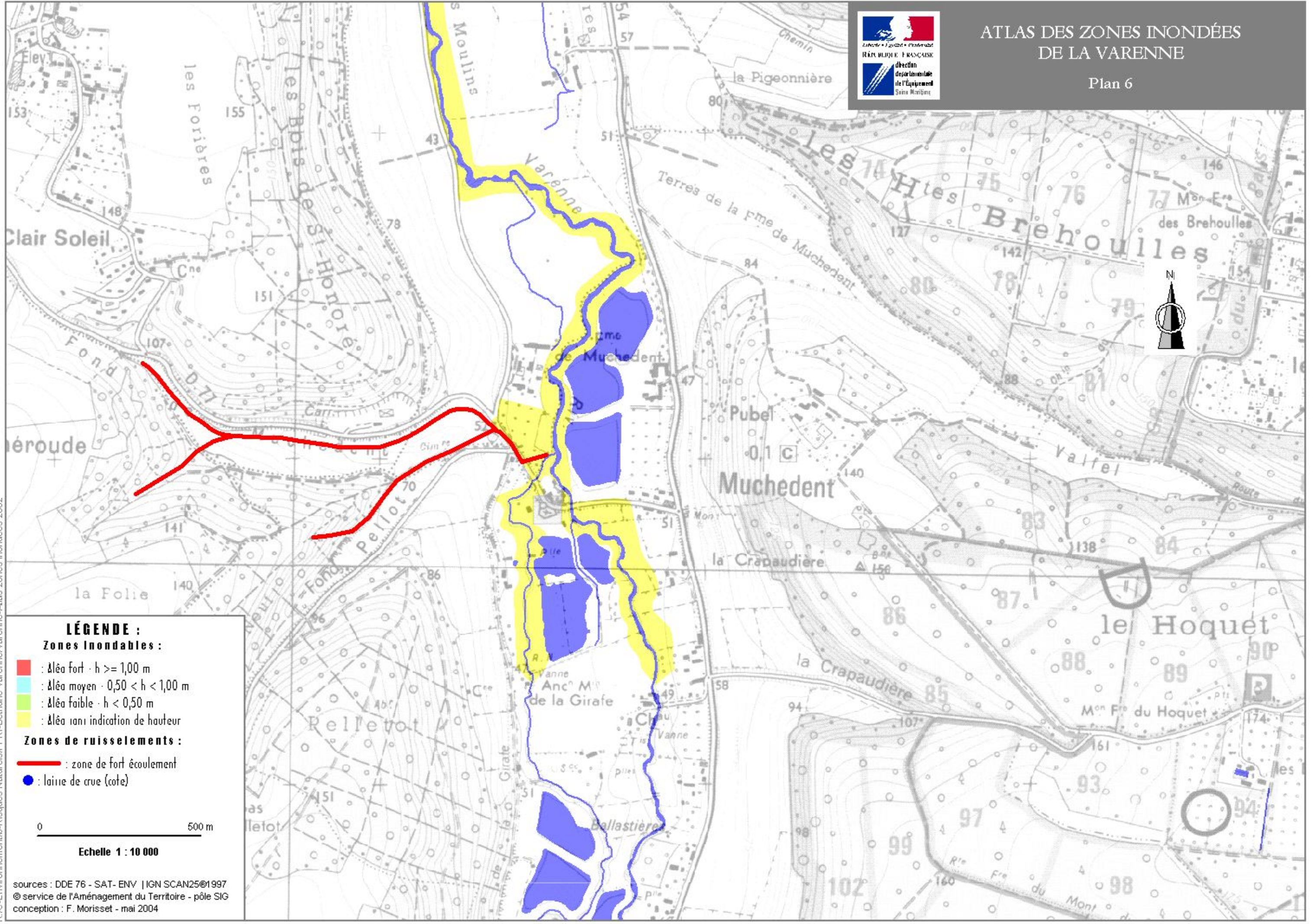
- : Δléa fort · h >= 1,00 m
- : Δléa moyen · 0,50 < h < 1,00 m
- : Δléa faible · h < 0,50 m
- : Δléa sans indication de hauteur

Zones de ruissellements :

- : zone de fort écoulement
- : ligne de crue (cote)

0 500 m

Echelle 1 : 10 000



LÉGENDE :

Zones Inondables :

- : Aléa fort - $h \geq 1,00$ m
- : Aléa moyen - $0,50 < h < 1,00$ m
- : Aléa faible - $h < 0,50$ m
- : Aléa sans indication de hauteur

Zones de ruissellements :

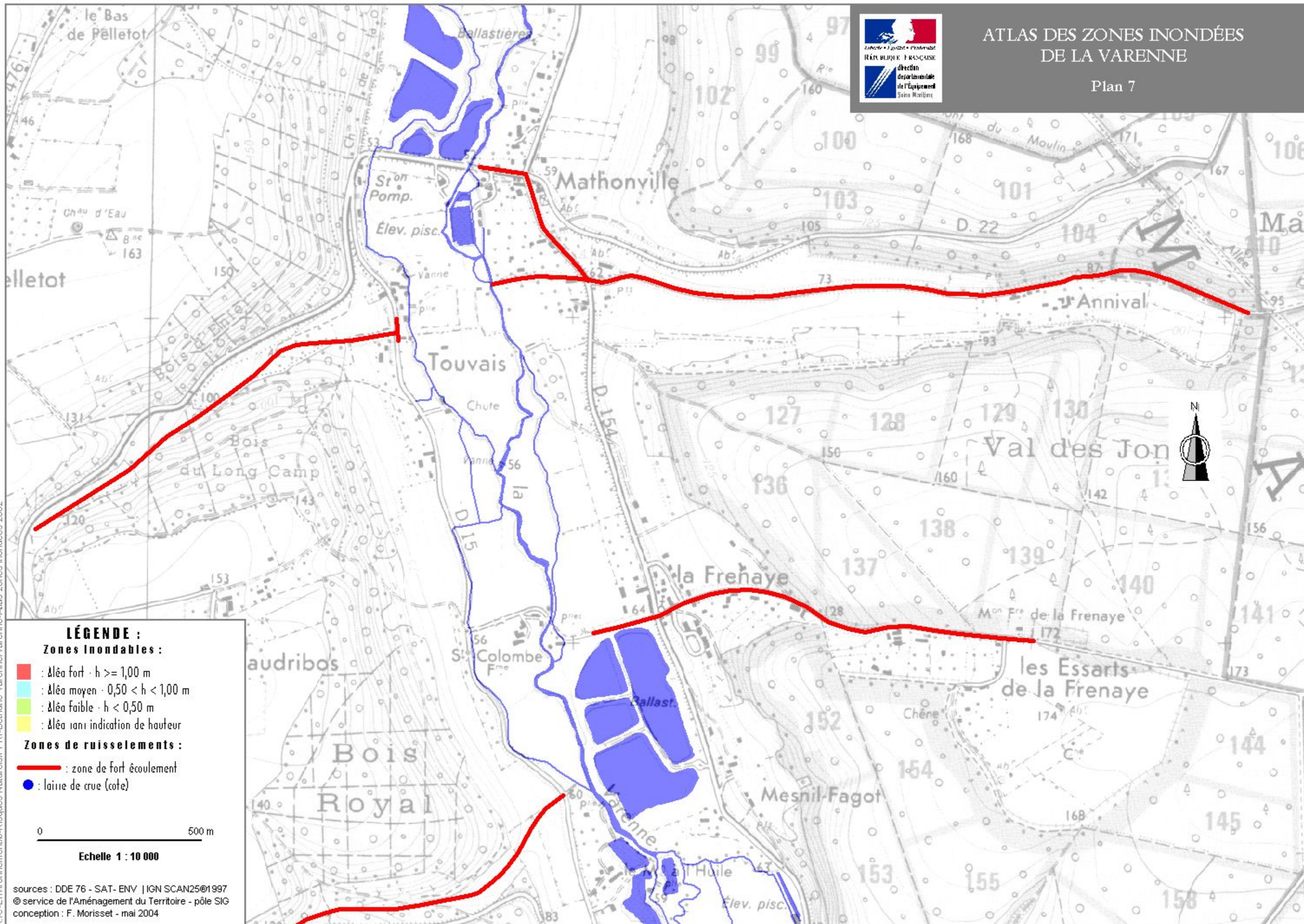
- : zone de fort écoulement
- : laine de crue (cote)

0 500 m

Echelle 1 : 10 000

sources : DDE 76 - SAT - ENV | IGN SCAN25@1997
© service de l'Aménagement du Territoire - pôle SIG
conception : F. Morisset - mai 2004

K:\C-Environnement\B-Risques Naturels\PPRI-Bethune Varenne-Varenne-Atlas zones inondées 2002



LÉGENDE :

Zones Inondables :

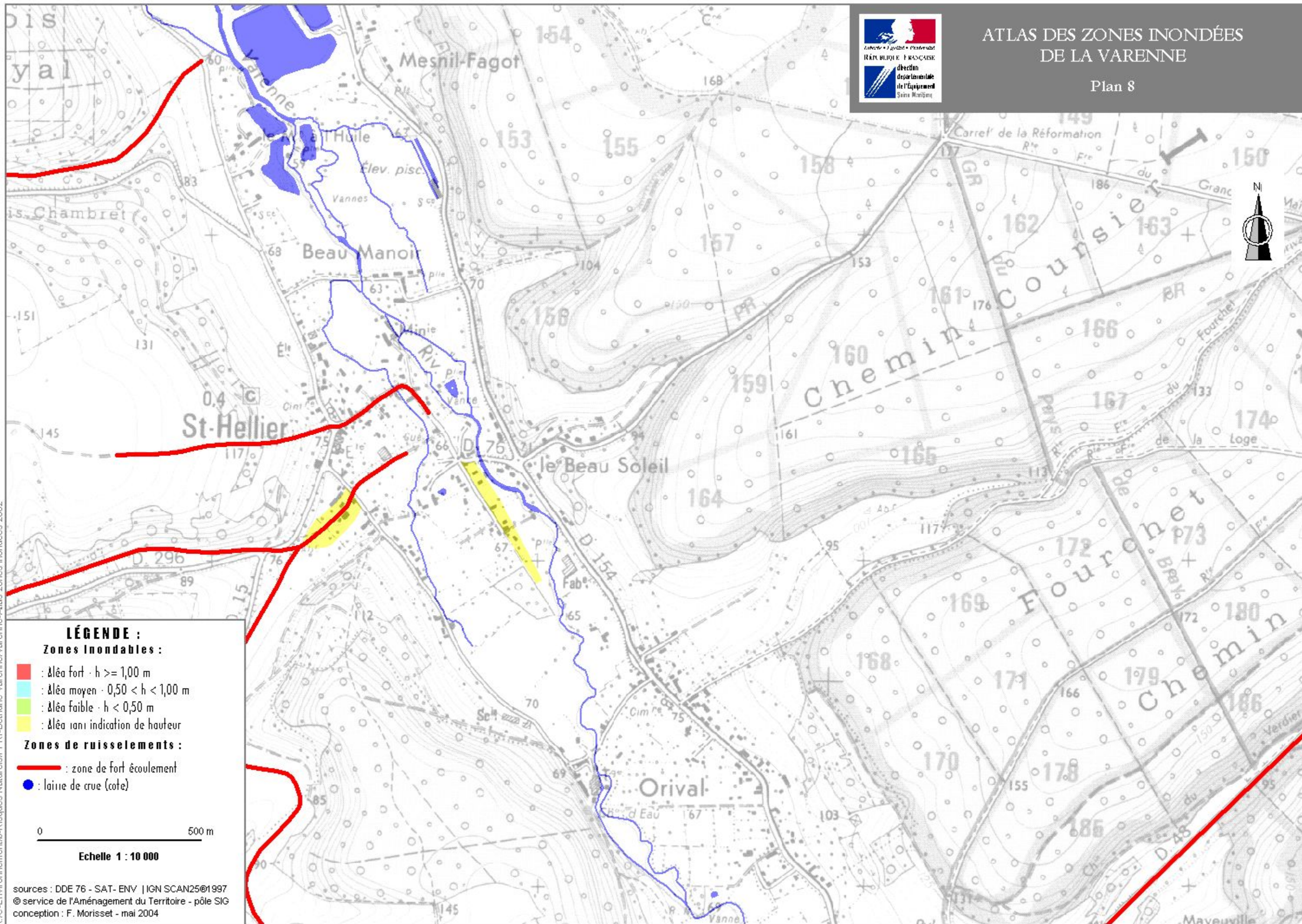
- : Δléa fort - $h \geq 1,00$ m
- : Δléa moyen - $0,50 < h < 1,00$ m
- : Δléa faible - $h < 0,50$ m
- : Δléa sans indication de hauteur

Zones de ruissellements :

- : zone de fort écoulement
- : laine de crue (cote)





0 500 m

Echelle 1 : 10 000





LÉGENDE :

Zones Inondables :

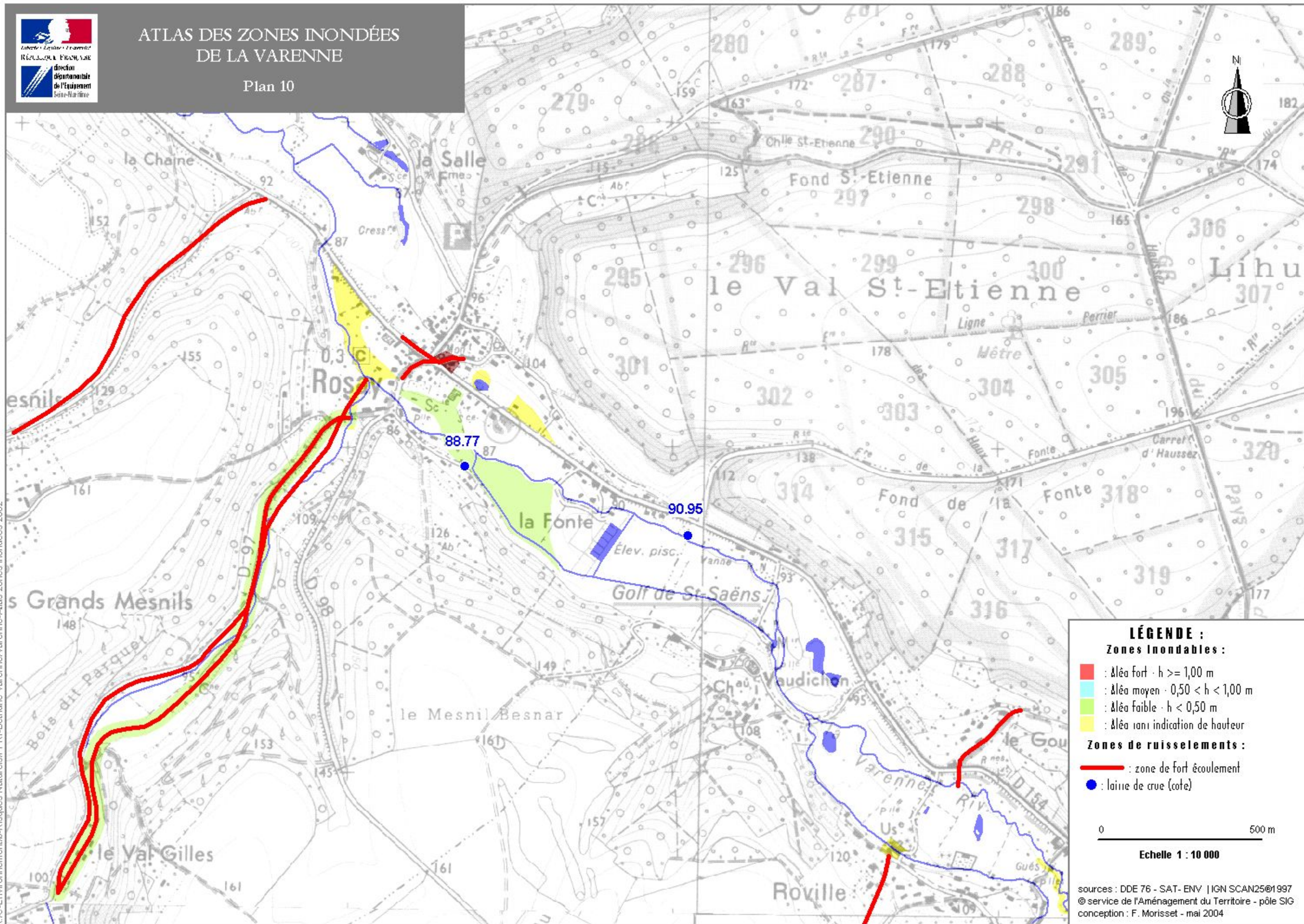
-  : Aléa fort - $h \geq 1,00$ m
-  : Aléa moyen - $0,50 < h < 1,00$ m
-  : Aléa faible - $h < 0,50$ m
-  : Aléa sans indication de hauteur

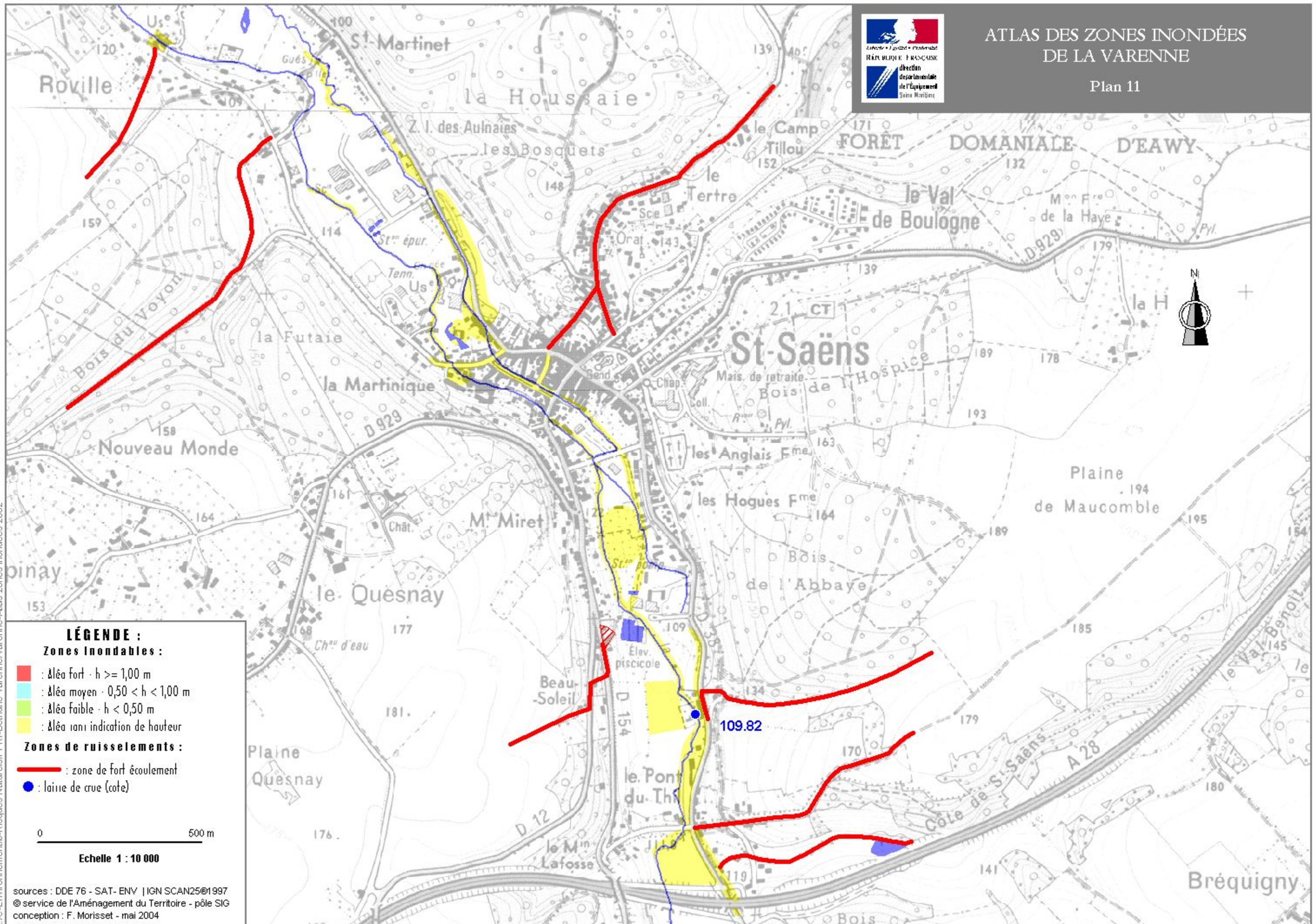
Zones de ruissellements :

-  : zone de fort écoulement
-  : ligne de crue (cote)

0 500 m

Echelle 1 : 10 000





LÉGENDE :

Zones Inondables :

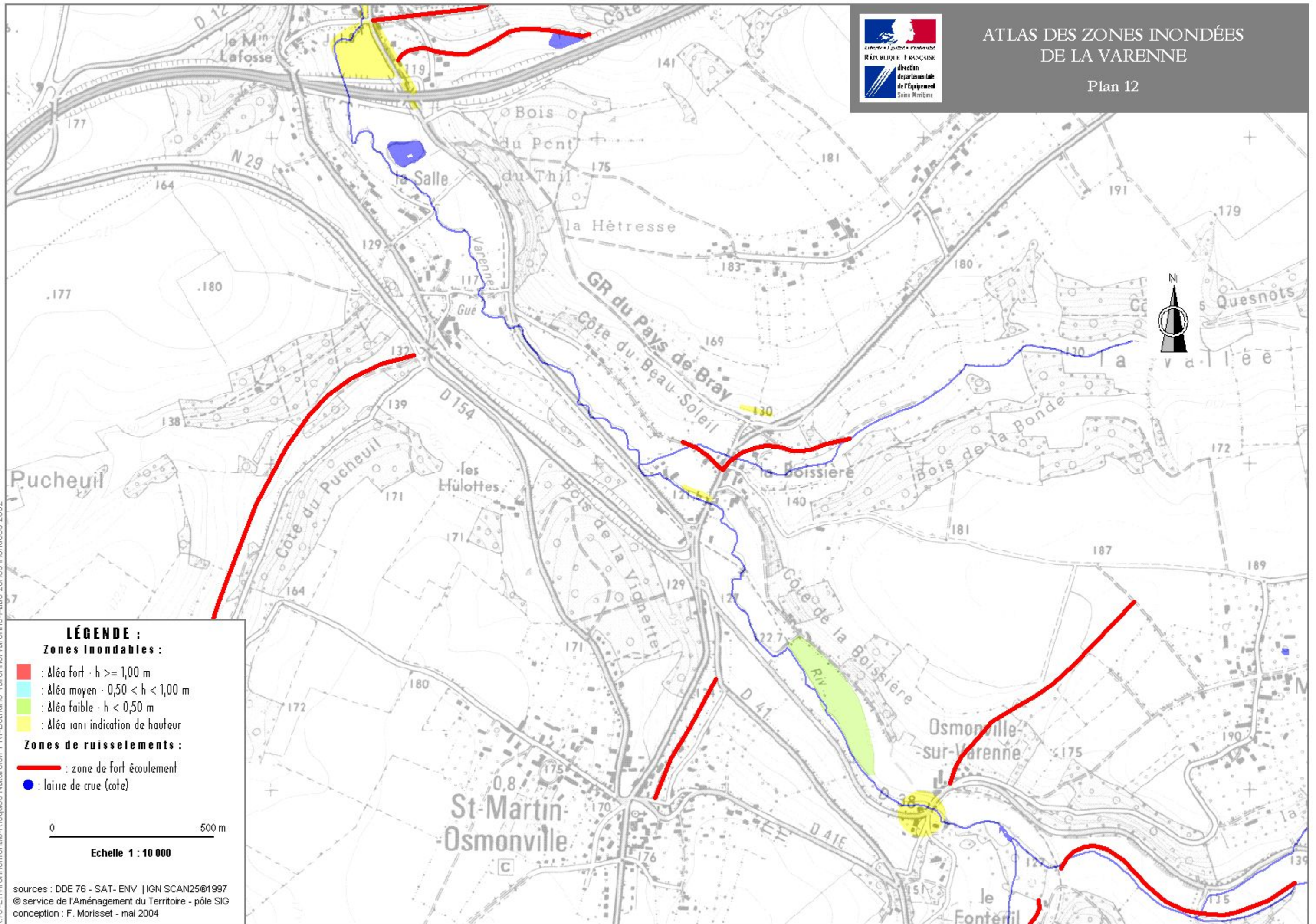
- : Δléo fort · h ≥ 1,00 m
- : Δléo moyen · 0,50 < h < 1,00 m
- : Δléo faible · h < 0,50 m
- : Δléo sans indication de hauteur

Zones de ruissellements :

- : zone de fort écoulement
- : ligne de crue (cote)

0 500 m

Echelle 1 : 10 000



LÉGENDE :

Zones Inondables :

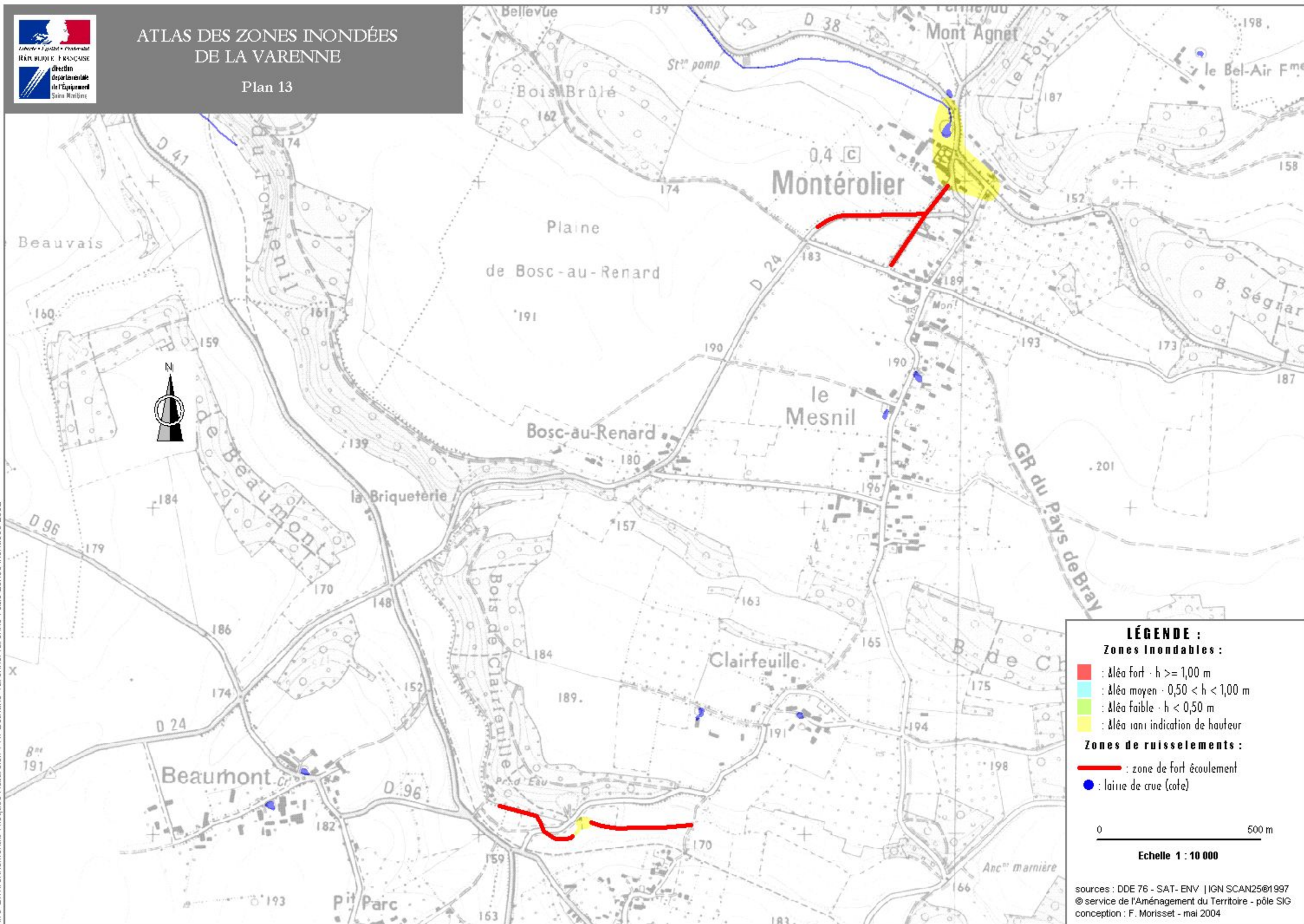
- : Aléa fort - $h \geq 1,00$ m
- : Aléa moyen - $0,50 < h < 1,00$ m
- : Aléa faible - $h < 0,50$ m
- : Aléa sans indication de hauteur

Zones de ruissellements :

- : zone de fort écoulement
- : ligne de crue (cote)

0 500 m

Echelle 1 : 10 000



LÉGENDE :

Zones Inondables :

- : Δl_{éa} fort - h ≥ 1,00 m
- : Δl_{éa} moyen - 0,50 < h < 1,00 m
- : Δl_{éa} faible - h < 0,50 m
- : Δl_{éa} sans indication de hauteur

Zones de ruissellements :

- : zone de fort écoulement
- : ligne de crue (cote)

0 ————— 500 m

Echelle 1 : 10 000

sources : DDE 76 - SAT-ENV | IGN SCAN25@1997
 © service de l'Aménagement du Territoire - pôle SIG
 conception : F. Morisset - mai 2004

K.C.-Environnement/Risques Naturels/PPRI-Bethune Varenne-Varenne-Atlas zones inondées 2002

ATLAS DES ZONES INONDÉES PAR LES CRUES HISTORIQUES DE LA VARENNE

RAPPORT D'ÉTUDE

SOMMAIRE

1. [INTRODUCTION](#)
2. [MÉTHODOLOGIE ET DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE](#)
3. [QUESTIONNAIRES ET RECONNAISSANCES DE TERRAIN DÉTAILLÉES](#)
 - 3.1 [LES QUESTIONNAIRES](#)
 - 3.2 [LES RECONNAISSANCES DE TERRAIN DÉTAILLÉES](#)
 - 3.3 [PRINCIPALES INFORMATIONS RAPPORTÉES](#)
4. [ÉLABORATION DES CARTES D'ALÉAS](#)
 - 4.1 [DÉTERMINATION DES ALÉAS](#)
 - 4.2 [RESTITUTION CARTOGRAPHIQUE](#)
5. [ANALYSE PAR COMMUNE](#)
 - 5.1. [St Martin Osmonville](#)
 - 5.2. [St Saëns](#)
 - 5.3. [Rosay](#)
 - 5.4. [Bellencombres](#)
 - 5.5. [St Hellier](#)
 - 5.6. [Muchedent](#)
 - 5.7. [Torcy Le Grand](#)
 - 5.8. [Torcy le Petit](#)
 - 5.9. [St Germain d'Étables](#)
 - 5.10. [Martigny](#)
 - 5.11. [Arques La Bataille](#)
6. [Références](#)

1.INTRODUCTION

La Varenne est un cours d'eau rural de Seine Maritime. Après un parcours d'environ 42 km, ce cours d'eau conflue au droit de l'agglomération d'Arques la Bataille pour former l'Arques. Un troisième affluent, l' Eaulne, rejoint l'Arques en aval d'Arques la Bataille.

L'objet de la présente étude est l'élaboration d'un atlas des zones inondées par les crues historiques de la Varenne sur l'ensemble de son cours. L'échelle de restitution est le 1/10 000 et il est prévu de qualifier les secteurs inondés en terme d'aléa hydraulique.

Le secteur d'étude comprend pour la Varenne les 11 communes suivantes:

St Martin Osmonville, St Saëns, Rosay, Bellencombre, St Hellier, Muchedent, Torcy le Grand, Torcy le Petit, St Germain d'Etables, Martigny, Arques la Bataille.

Le **premier chapitre** de ce rapport décrit succinctement la méthodologie adoptée pour la réalisation de l'étude. Le **second chapitre** traite des investigations préalables et de terrain. Enfin, **le troisième chapitre** décrit la méthode de détermination des aléas et de restitution cartographique.

Les documents remis au Maître d'Ouvrage au terme de l'étude sont composés des pièces suivantes:

- 1 un rapport d'étude (le présent document);
- 2 un volume d'annexes;
- 3 un atlas des zones inondées de la Varenne.

2. MÉTHODOLOGIE ET DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE

La méthodologie utilisée pour la réalisation de cette étude a reposé sur les étapes suivantes:

- 1 l'élaboration et l'envoi d'un questionnaire aux communes concernées pour le recensement des zones inondées connues;
- 2 des reconnaissances de terrain détaillées et des enquêtes auprès des responsables locaux et des riverains;
- 3 l'identification d'un certain nombre de repères de crue rattachés au NGF par un géomètre agréé;
- 4 la synthèse des données collectées sur le terrain et des données bibliographiques et leur exploitation pour l'élaboration des cartes d'aléas sur le cours d'eau étudié, la Varenne.

Ces différentes étapes et les principaux résultats auxquels elles ont permis d'aboutir sont détaillés dans les paragraphes suivants.

3. QUESTIONNAIRES ET RECONNAISSANCES DE TERRAIN DÉTAILLÉES

3.1 LES QUESTIONNAIRES

Un questionnaire a été envoyé aux 11 communes de la vallée de Varenne. Ce questionnaire avait pour objectif d'effectuer un premier recensement des crues historiques et des zones inondées par celles-ci. Le questionnaire comportait également un extrait de carte IGN pour le report des zones inondées.

Le taux de réponse à ces questionnaires a été de 8/11 (soit 73%) pour la Varenne. Les questionnaires retournés sont fournis en Annexe.

3.2 LES RECONNAISSANCES DE TERRAIN DÉTAILLÉES

Des reconnaissances de terrain détaillées ont été menées sur l'ensemble du secteur d'étude. Ces reconnaissances ont permis de:

- 1 rencontrer les élus et les responsables locaux;
- 2 effectuer des enquêtes auprès des riverains;
- 3 vérifier sur le terrain la cohérence des informations rapportées et le cas échéant, les compléter;
- 4 identifier des repères de crue relatifs aux crues historiques.

Des entretiens informels ont eu lieu avec les maires, les adjoints ou les secrétaires de mairie suivant leur disponibilité lors de la visite de terrain. Ces entretiens ont permis de préciser et de compléter les informations rapportées sur les questionnaires.

Des enquêtes ont également été effectuées auprès des riverains, en particulier dans les zones habitées susceptibles d'être concernées par des problèmes d'inondation ou de ruissellement.

Les enquêtes ont abouti à l'identification d'un ensemble de repères de crue: 14 repères ont été identifiés sur la Varenne. Ces repères de crue ont par la suite été rattachés au NGF par un géomètre agréée en vue de l'élaboration des cartes d'aléas d'une part, et d'autre part, dans l'optique de la pérennisation de l'information. Les informations relatives aux repères de crue sont rassemblées dans des fiches descriptives situées en Annexe.

Par ailleurs, des points supplémentaires ont été identifiés sur le terrain et ont été levés par le géomètre. Ces points supplémentaires ont permis une meilleure connaissance du modelé du lit majeur et ont ainsi facilité la réalisation des cartes d'aléas.

Enfin, les reconnaissances de terrain ont permis d'acquérir la vérité terrain des différentes informations collectées. Les éléments principaux définissant le fonctionnement hydraulique de la vallée ont été appréciés tels que:

- 5 l'existence, la forme, l'étendue du lit majeur;
- 6 la présence d'ouvrages structurants en lit majeur: route ou voie ferrée en remblai...;
- 7 la présence de points singuliers en lit mineur: ouvrage de franchissement, moulins...;
- 8 l'occupation et l'utilisation du sol à proximité de la rivière: zones urbaines ou péri-urbaines, zones cultivées, prairies, friches ou zones boisées...;
- 9 la présence d'axes d'écoulement sur les versants et dans les vallées sèches affluentes à la vallée principale.

3.3 PRINCIPALES INFORMATIONS RAPPORTÉES

Les diverses informations collectées renseignent sur les crues les plus marquantes. A noter toutefois qu'il n'existe pas un événement de crue ou pluvieux qui se démarquerait particulièrement des autres et qui aurait affecté uniformément l'ensemble du bassin versant ou l'ensemble des zones habitées.

La vallée de la Varenne est beaucoup moins soumise au phénomène d'inondation par débordement que la vallée de la Béthune. Les agglomérations concernées et situées en fond de vallée sont Torcy le Petit, Torcy le Grand, et de façon plus ponctuelle, St Martin, Rosay, St Saëns et St Martin Osmonville. La nature du substrat qui pondère fortement les variations saisonnières de l'écoulement semble être à l'origine des faibles débordements observés.

Les problèmes de ruissellement recensés sur la vallée de la Varenne sont en revanche nombreux comme à St Saëns, Bellencombre, Torcy le Grand pour les agglomérations les plus touchées.

Les informations issues des reconnaissances de terrain ont été synthétisées sous la forme de fiches par commune, présentées en Annexe.

4.ÉLABORATION DES CARTES D'ALÉAS

4.1 DÉTERMINATION DES ALÉAS

Les phénomènes d'inondation recensés sur les vallées étudiées correspondent à:

- 1 **des inondations par débordement de la rivière en lit majeur:** lors d'une crue la rivière dépasse ses berges et vient inonder son lit majeur sur une largeur qui dépend essentiellement de la topographie. Les hauteurs de submersion sont variables, généralement de l'ordre de 0,5 m à 1 m. Elles ne dépassent ce seuil de 1 m qu'en des endroits localisés. En raison de la rugosité du lit majeur beaucoup plus importante, les vitesses d'écoulement sont généralement nettement plus faibles qu'en lit mineur. Les vitesses d'écoulement sont même nulles dans les zones de stockage pur en lit majeur;
- 2 **des inondations par ruissellement dans le fond des vallées sèches:** ces inondations sont générées par la concentration des écoulements dans le fond des vallées sèches qui drainent un bassin versant suffisamment important pour induire des écoulements significatifs en période orageuse. Si les hauteurs de submersion sont modiques, de l'ordre de quelques décimètres, en revanche les vitesses d'écoulement peuvent être très importantes, de l'ordre de plusieurs m/s. Ces écoulements possèdent une capacité érosive considérable puisqu'ils peuvent décaper des tronçons entiers de routes et charrier des matériaux grossiers arrachés aux versants.

Les paramètres qui permettent de qualifier l'aléa hydraulique pour ces types d'inondation sont ainsi nettement différents. Pour ce qui concerne les inondations par débordement, l'aléa hydraulique résulte essentiellement de la prise en compte de la hauteur de submersion comme suit:

Hauteur de submersion	Aléa
de 0 à 0,5 m:	aléa faible
de 0,5 à 1 m:	aléa moyen
supérieure à 1 m:	aléa fort

Pour ce qui concerne les inondations par ruissellement, le niveau d'aléa est conditionné essentiellement par la vitesse d'écoulement, et conduit systématiquement à un aléa fort.

4.2 RESTITUTION CARTOGRAPHIQUE

La délimitation des aléas dans les zones inondées par débordement de rivière a été réalisée de la façon suivante.

Dans un premier temps, l'emprise extérieure de la zone inondée par les crues historiques a été déterminée à l'aide des informations collectées (témoignages, données topographiques et analyse du terrain).

Puis, à l'intérieur de cette emprise, les courbes iso-hauteur d'eau ont été définies à l'aide des données topographiques: cote de crue et points supplémentaires en lit majeur définissant le modelé du terrain naturel. Entre deux stations topographiées, les courbes iso-hauteur ont été interpolées visuellement d'après le modelé du terrain naturel en lit majeur.

En ce qui concerne les axes de ruissellement dans les vallées sèches, ceux-ci ont été déterminés essentiellement à l'aide des témoignages et des observations de terrain.

Les cartes d'aléas ont été établies à partir des fonds de plan IGN au 1/25 000 scannés et fournis par la DDE Seine Maritime. Ces cartes sont en couleur et au format A3 pour être facilement reproductibles.

Une légende spécifique identifie les zones inondées pour lesquelles il n'y a pas d'indication des hauteurs d'eau calculées ou observées.

5. ANALYSE PAR COMMUNE

5.1.15.1. ST MARTIN OSMONVILLE

La commune de St Martin Osmonville est située sur la rive gauche de la Varenne et compte à peu près 700 habitants.

Seuls les hameaux Osmonville sur Varenne et la Boissière ainsi que quelques maisons isolées sont en bordure de la rivière.

Aucun témoignage ne fait allusion à des débordements de la Varenne. Une accumulation d'eau par ruissellement en 1995 ou 1996 ou un affleurement de nappe a eu lieu dans une prairie située entre Osmonville et la Boissière.

Des phénomènes de ruissellement ont été observés sur la commune notamment en décembre 1999 et janvier 2003.

D'après le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Varenne, on observe plusieurs axes de fort écoulement :

- 0 deux axes en provenance des plateaux vers le hameau du Fontenil (écoulement important du 25 décembre 1999)
- 1 un axe en provenance du plateau de la Boissière vers le hameau d'Osmonville-sur-Varenne (écoulement important du 02 janvier 2003)
- 2 un axe en provenance des plateaux vers le hameau de la Boissière (écoulement important du 25 décembre 1999)
- 3 un axe en provenance du val Mesnier longeant la côte du Pucheuil (écoulement important du 25 décembre 1999)

5.2. ST SAËNS

St Saëns est une commune de 2 400 habitants. En amont du centre ville, la Varenne se divise en 2 bras qui se rejoignent au lieu-dit « Vaudichon ».

Aucun problème de débordement significatif n'est à dénombrer sur la commune, mais de multiples problèmes de ruissellement avec inondation de maisons et de routes coupées sont à constater. Les sites les plus sensibles sont:

- 4 rue du Général de Gaulle (plusieurs commerces touchés),
- 5 lieu-dit « Raville »,
- 6 RD 138 et RD 154.

Selon le chef de corps des Sapeurs Pompiers, certains travaux ont permis de limiter ces problèmes de ruissellement (canalisations, retenues etc...).

Au vu des quelques photos prises de la commune au moment des inondations de décembre 1999, des zones inondées ont été reportées sur la cartographie sans indication de hauteur.

D'après le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Varenne, on observe deux axes d'écoulement fort :

- 7 un axe en provenance de la côte de St Saëns vers le pont du Thil (écoulement important lors des orages du printemps 2003)
- 8 un axe en provenance du plateau de la Houssaye vers le centre-bourg de St Saëns (écoulement important lors des orages du printemps 2003)

5.3. ROSAY

La commune de Rosay (300 habitants) se concentre majoritairement sur la rive droite de la Varenne.

Selon un administré, la Varenne a connu 4 débordements en 40 ans, faibles et localisés. Le tout dernier a eu lieu en 1995 et une seule maison a été inondée.

Selon le maire de la commune, les événements de référence se situeraient en 1974 (grande inondation), en juillet 1992 et décembre 1999.

Comme St Saëns, la commune de Rosay est sujette à des inondations par ruissellement à la suite d'orages.

Selon le garde champêtre, 4 maisons sont touchées par ces problèmes. Elles se situent toutes en bordure de la RD 154. Par ailleurs, il remet en cause le rehaussement de la route qui accentue les inondations dans certaines maisons (plus de 50 cm d'eau) se trouvant en contrebas de la RD 154.

D'après le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Varenne, on observe deux axes d'écoulement fort :

- 9 un axe en provenance du val Gilles, empruntant la RD97, vers le val de Rosay (écoulement important récurrent)
- 10 un axe en provenance des Grands Mesnils vers la RD154 (écoulement important récurrent)

5.4. BELLENCOMBRE

La commune de Bellescambre est située de part et d'autre de la Varenne mais concentre la population sur la rive gauche. Les hameaux de St Martin et les Authieux constituent deux pôles secondaires d'habitations.

Les orages de 1987, 1993, 1994, 1995 et 1998 restent les événements les plus marquants.

Une zone de débordement a été constatée en 1995 en amont du Pont de Bellescambre avec une lame d'eau très faible, inférieure à 15 - 20 cm.

Par contre, de gros problèmes de ruissellement ont été remarqués:

- 11 septembre 1987: plus de 60 logements touchés, voirie communale endommagée à 80% (ornières très importantes),
- 12 février 1994: au lieu-dit « St Martin »: plus de 40 cm d'eau sur la chaussée ainsi qu'au lieu-dit « les Authieux (25 à 30 cm). De nombreuses maisons ont été inondées au niveau de ces deux sites.

En décembre 1999, le secteur de la cressonnière, situé entre le centre-bourg de Bellescambre et le Hameau des Authieux, a été inondé. Le report au plan a été établi au vu d'une photographie prise lors de ces événements et délimité en fonction de la topographie du terrain. La courbe de niveau relevée sur ce site est la référence qui a été retenue pour la cartographie de cette zone.

D'après le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Varenne, on observe un axe d'écoulement fort situé au sud-ouest du centre-bourg.

5.5. ST HELLIER

Commune de 400 habitants, St Hellier est constitué par un bourg en rive gauche et 2 hameaux en rive droite sur la RD 154, le Beau Soleil et la Fresnaye.

La commune n'est sujette à aucun débordement mais plutôt à des problèmes de ruissellement suite à des orages. Ces eaux proviennent en majorité de la forêt d'Eawig et de la commune de Cressy-Sevis.

Selon Madame le maire, Madame Lagnel, les orages de 1997 et 1998 semblent être les événements les plus remarquables.

Ces inondations engagent des destructions physiques des infrastructures routières (voies communales et chemin ruraux). Beau Soleil et la Fresnaye sont les endroits les plus sensibles.

Aucune maison, selon le responsable de la voirie de la commune, n'a été touchée par des inondations.

D'après le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Varenne, on observe des axes d'écoulement récurrent en provenance des plateaux vers de la RD296. Un autre axe suit la RD15.

5.6. MUCHEDEMENT

La commune de Muchedent (une centaine d'habitants) se répartit en forte majorité sur la rive droite de la Varenne en bordure de la RD 154 avec un gros hameau, Mathonville.

Monsieur Horcholle, maire de Muchedent, confirme que les orages sont des facteurs importants d'inondations. Selon lui, ceux de août 1996, juin 1998 et, plus particulièrement, de décembre 1999 sont les événements les plus marquants. Dans une moindre mesure, juillet 1993 et janvier 1995 ont également bien marqué les esprits.

Les hameaux de Mathonville et celui de Touvais sont les lieux les plus vulnérables. Le chemin d'Annival se trouve régulièrement sous 30 cm d'eau avec un pic de 45 cm en 1998.

La RD 154 et la RD 15 sont elles aussi recouvertes par les eaux de ruissellement.

Selon le maire, une seule maison a été touchée par ces inondations.

Monsieur Horcholle s'inquiète de la fréquence de plus en plus rapprochée de ces événements.

D'après le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Varenne, on observe un axe d'écoulement fort longeant la RD77.

5.7. TORCY LE GRAND

Commune de 720 habitants, Torcy Le Grand se répartit équitablement entre les 2 rives de la Varenne.

La commune est très vulnérable tant par le débordement de la Varenne que par les ruissellements provenant du bassin versant.

Le maire, Monsieur Morin, indique que les inondations de décembre 1993, janvier 1995 et surtout décembre 1999 sont les plus marquantes, celles de juillet 1997 et juin 1999 sont plus faibles.

Concernant les débordements de 1999 de la Varenne qui ont fortement marqué les esprits, plusieurs maisons ont été touchées (entre 5 et 10) et de nombreuses rues telles la Rue aux Vaches, les sentes de Trousson et du Ponthieu ont été recouvertes par 40 cm d'eau environ.

A priori, un événement d'une telle ampleur n'avait pas eu lieu depuis de nombreuses années.

Par ailleurs, la commune est également sensible aux multiples écoulements tant sur la rive droite que la rive gauche. Ainsi, le chemin du Malassis, la rue des Forrières, la sente du Val au Gras et la voie menant à la RD 915 concentrent la majorité de ces écoulements.

Selon les différents témoignages, une maison a été fortement touchée et plusieurs caves sont régulièrement inondées.

Ces écoulements ont déjà provoqué une coupure de la RD 154.

La mairie de Torcy le Grand a pris l'initiative de construire un bassin de rétention pour réduire les eaux de ruissellements en provenance de la commune de St Honoré et circulant par le chemin du Malassis. L'étude hydraulique a été conçue pour définir les travaux à réaliser par le syndicat des bassins versants de la Varenne.

De même, un talus a été créé pour conserver une zone d'expansion de crue sur une prairie en bordure de la Varenne et éviter les débordements par la sente du Trousson.

NB : en décembre 1999, l' inondation du carrefour RD 915/RD149 avec écoulement sur Torcy le Petit par route de Dieppe (RD 149) peut être considérée comme exceptionnelle puisqu'elle a été occasionnée par un débordement de la rivière du à l'encombrement des buses posées sur une propriété privée pour canaliser la surverse d'un « portant ».

5.8. TORCY LE PETIT

Torcy le Petit (400 habitants) est concentrée majoritairement sur la rive gauche de la Varenne.

Seuls quelques problèmes ponctuels ont été déterminés:

- 13 un par débordement,
- 14 un par refoulement.

Ces problèmes résultent tous de la crue de 1995 qui semble être la crue de référence sur la commune.

L'usine Saft Air a été fortement touchée puisque de nombreux bâtiments ont eu entre 0,50 et 1 m d'eau, provoquant une mise au chômage technique temporaire du personnel.

Un carrefour inondé a provoqué l'inondation de caves de 2 maisons (carrefour situé juste avant le pont sur la Varenne à Torcy le Petit en rive gauche).

5.1.25.9. ST GERMAIN D'ÉTABLES

Village de 200 habitants, la commune est située de façon disparate sur les 2 rives de la Varenne. La Varenne et St Germain constituent les hameaux les plus importants.

Quelques prairies en amont de la RD 149 ont été inondées et aucune maison n'a été touchée. Au lieu-dit « Les Etruissarts », un problème de ruissellement a été mis en évidence. L'eau provient du Monts Raoul, traverse le CD 98 et se jette ensuite dans une prairie.

Deux maisons sont inondées ainsi qu'une partie de la CD 149 à l'aval immédiat du hameau « La Varenne ».

D'après le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Varenne, on observe un axe d'écoulement fort longeant la RD98 dans la vallée en direction des ballastières. Un phénomène de ruissellement diffus provenant de la côte de St Germain vers la RD149 a été constaté.

5.1.35.10. MARTIGNY

Commune de 500 habitants, la population de Martigny est exclusivement située sur la rive gauche de la Varenne.

Aucun débordement sur la commune proprement dite n'a été remarqué de manière significative.

Selon la mairie et le Père Harold du prieuré Sainte-Claire, seule la crue de 1995 a provoqué un affaissement sur le terrain du Prieuré.

Il est à noter que le cours de la Varenne a été modifié au droit du Prieuré il y a quelques années.

D'après le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Varenne, on observe un axe d'écoulement fort et du ruissellement diffus provenant du Bois de Martigny en direction de la RD154.

5.1.45.11. ARQUES LA BATAILLE

Arques La Bataille est la ville la plus importante sur la Varenne avec St Saëns.

Elle est située à la confluence de la Varenne et de la Béthune puis de L'Eaulne (ces 3 rivières forment l'Arques).

Arques La Bataille regroupe sa plus grande densité d'habitations sur la rive gauche de la Varenne mais son activité économique se situe entre la Varenne et la Béthune en pleine zone marécageuse. La Cité Viscoise se situe quant à elle sur la rive droite de la Béthune.

Les crues de 1993 et 1995 semblent être les événements les plus marquants survenus sur la commune.

De nombreuses maisons ont été touchées, notamment à l'aval de la RD 54 et à droite de la ligne SNCF.

L'usine située entre la voie de chemin de fer et la Béthune a eu quelques bâtiments inondés (ceux situés en bordure de la RD 54). La RD 54 a également été coupée.

L'ensemble des maisons situées sur l'accotement droit de la RD 154 (Ste Vigegarte) ont eu au moins leur cave inondée.

Par ailleurs, le stade de football était entièrement recouvert d'eau.

D'après le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Varenne, on observe un axe d'écoulement fort longeant la RD100 en direction du centre-bourg.

6. RÉFÉRENCES

1. Organisation et Environnement, Identification et cartographie des phénomènes d'inondation en vallée des sites côtiers de Seine Normandie, pour Direction Départementale de l'Équipement de Seine Maritime, Décembre 1990
2. BCEOM, Impact hydraulique de la dérivation de l'Arques à Dieppe, pour Direction Départementale de l'Équipement de Seine Maritime, Juin 1994
3. SETUDE, ECO-ENERG, Hydro-M, Étude globale et intégrée du bassin versant de l'Arques, pour Agence Seine Normandie, Conseil Général de Seine Maritime, DIREN Haute Normandie, Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Dieppe Nord, Mars 1997